

Évolution de la vie associative chez les sourds

Arthur Leblanc

Volume 6, Number 1, Spring 1993

La surdité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301200ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301200ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leblanc, A. (1993). Évolution de la vie associative chez les sourds. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 99–104. <https://doi.org/10.7202/301200ar>

Article abstract

L'auteur retrace de manière descriptive l'évolution de la vie associative des sourds au Québec au cours du XXe siècle, en mettant l'accent sur la diversité des ressources développées au cours des 30 dernières années. Sans pousser l'analyse critique et comparative, l'auteur attire néanmoins l'attention sur le fait que les différentes associations de sourds ne se réclament pas toutes de la même philosophie ni de la même approche.

❖ Évolution de la vie associative chez les sourds

Arthur LEBLANC
*Centre de la communauté sourde
du Montréal métropolitain inc.*

L'auteur retrace de manière descriptive l'évolution de la vie associative des sourds au Québec au cours du XX^e siècle, en mettant l'accent sur la diversité des ressources développées au cours des 30 dernières années. Sans pousser l'analyse critique et comparative, l'auteur attire néanmoins l'attention sur le fait que les différentes associations de sourds ne se réclament pas toutes de la même philosophie ni de la même approche.

La vie associative chez les sourds a beaucoup évolué et, en cela, elle a suivi le courant de l'évolution sociale en général. Cette vie associative des sourds est très présente, mais concentrée principalement à Montréal. Bien sûr, elle existe également un peu partout dans les principales villes de la province. Nous allons tenter de faire un survol de cette vie associative des sourds à la grandeur du Québec.

La vie associative comme telle chez les sourds à Montréal a véritablement commencé avec la fondation d'un centre social appelé Cercle Saint-François-de-Sales, en 1901, sous la direction d'une communauté religieuse (les Clercs de Saint-Viateur). Plus précisément à Ville Saint-Louis ou « Mile End », du nom de la vieille gare qui desservait la population du quartier (aujourd'hui, le quartier Laurier). Le Cercle avait sa salle de réunion au 1949, rue Saint-Dominique. Plus tard, il déménagea dans la nouvelle Institution des sourds de Montréal (ISM), au 7400, boulevard Saint-Laurent. Le but du

Cercle était de maintenir des liens d'amitié entre les anciens élèves de l'institution, de continuer leur formation intellectuelle et morale, et de leur procurer d'agréables amusements afin de les protéger, disait-on, des dangers de la ville ; cela leur donnait aussi l'occasion de s'entraider. En 1949, le Cercle change de nom pour devenir le Centre des loisirs et du service social. Quelques mois plus tard, il optait pour son appellation actuelle de Centre des loisirs des sourds de Montréal (CLSM).

En 1960, un nouveau groupe fit son apparition, lorsque quelques membres du CLSM quittèrent ce dernier pour fonder le Club Abbé de l'Épée (CAE), surtout pour se libérer de la tutelle de la communauté religieuse et pouvoir organiser leurs activités ailleurs que dans l'institution des sourds. Bien qu'indépendant de tout contrôle par les autorités religieuses, le CAE voulut quand même se préserver des « foudres ecclésiastiques » et s'est affilié à l'Association internationale des sourds catholiques. Comme on pouvait s'en douter, le CLSM avait été jusque-là administré par des sourds adultes, mais l'influence de la communauté religieuse était omniprésente. En 1964, une première femme sourde était élue au conseil d'administration du Centre. Finalement, à la faveur des changements qui survenaient à l'époque dans le monde de l'éducation et de l'abandon progressif des institutions d'assistance publique par les communautés religieuses, le CLSM quitta l'Institution des sourds en 1971.

Par la suite, une fois qu'ils retournaient chez eux à la fin de leurs études, les sourds se mirent à imiter le CLSM et le CAE et à fonder des associations locales pour les sourds dans leur région. Ce fut le cas à Québec, à Jonquière, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Hull, etc. Il faut aussi préciser que toutes ces activités de vie associatives étaient uniquement destinées aux loisirs et aux sports d'amusement et de compétition. Ces leaders sourds étaient également – et sont toujours – très compétents socialement, car ils organisent leurs célébrations d'anniversaire de fondation avec éclat. Malheureusement, ces mêmes leaders ont peu d'expérience au plan politique, c'est-à-dire sur la promotion des droits et intérêts de leur communauté et sur l'organisation de services spécifiques qui permettraient aux personnes sourdes de leur région de mieux se prendre en main. Tous ces faits sont, comme on le constate, les résultats du système éducatif que ces leaders ont reçu par le passé.

Un complément inséparable de toute vie associative, la publication d'un bulletin d'information, faisait aussi partie du paysage du Cercle Saint-François-de-Sales, avec la revue *l'Ami des Sourds-Muets*, qui vit le jour vers 1900 et disparut vers les années 70. Cette revue avait une assez large diffusion dans le monde de l'éducation des enfants sourds ainsi qu'auprès des parents et des bienfaiteurs des Clercs de Saint-Viateur. Plus tard parut le *Bulletin*, plus particulièrement destiné aux membres du CLSM. En 1973, un jeune et brillant

leader sourd, Raymond Dewar, fonda *Le Penser du Sourd*, qui allait changer de nom en 1975 pour devenir *Le Sourd Québécois*. Dans la même période, une autre revue paraissait, sous le nom de *l'Écho du Sourd*. En 1976 cependant, ces deux revues durent cesser de paraître en raison de l'enquête de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), qui les accusait de vivre de la publicité sympathique.

En 1978, sous l'instigation du même Raymond Dewar, les étudiants sourds de la nouvelle polyvalente Lucien-Pagé font leur « révolution » et créent un mouvement de revendication face à l'incapacité du système éducatif québécois de répondre à leurs vrais besoins. Ce mouvement, appelé l'Association québécoise d'aide aux sourds (AQAS) se voulait provincial à ses débuts et avait pour objectifs de défendre les droits des étudiants sourds à une éducation respectueuse de leur identité sourde et de leurs besoins. À la suite de l'impossibilité d'obtenir leur incorporation sous ce nom, le mouvement devint l'Association des sourds du Montréal métropolitain (ASMM). Cette dernière s'éteindra à son tour en 1990, en raison de son incapacité de trouver des fonds pour assurer une permanence.

À peu près au même moment, naissait l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal (AAPA), devenue aujourd'hui le Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain. L'AAPA a pu compter sur une contribution annuelle de Centraide, ce qui lui permit de maintenir une permanence et de dispenser des services éducatifs aux adultes sourds. Cette politique n'a jamais dévié de sa route jusqu'à maintenant avec, comme résultat, que le CCSMM est à peu près le seul organisme de personnes sourdes au Québec à s'occuper de promotion et d'action politique en faveur des sourds.

En 1982, grâce à une subvention gouvernementale dans le cadre d'un programme d'aide au retour au travail, l'ASMM fondait la revue *Voir Dire*. Quelques mois plus tard, le grand leader sourd Raymond Dewar décédait tragiquement dans la fleur de l'âge, à la grande déception des sourds, qui voyaient en lui le plus grand leader sourd qu'ils aient jamais eu. Toutefois, la revue *Voir Dire* continue toujours d'exister, grâce à la ténacité à toute épreuve de ses dirigeants et de son personnel bénévole. Elle est aujourd'hui solidement implantée dans les « mœurs » des sourds, partout au Québec.

Vers 1985, à la suite d'une protestation des sourds au sujet de la non-reconnaissance des sourds par la structure de financement des organismes de base de l'Office des personnes handicapées du Québec, l'OPHQ décida de reconnaître le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) comme représentant de l'ensemble des personnes sourdes, malentendantes et devenues sourdes du Québec. Le CQDA a beaucoup fait pour que la vie associative de ses associations membres soit valorisée et dirigée dans le sens

de la promotion des droits et intérêts de leurs membres. Bien qu'il y ait eu progrès à ce chapitre, la mentalité des dirigeants n'a pas beaucoup évolué et le gros des efforts, chez les sourds, est toujours concentré sur les loisirs et les sports.

En 1986, le CQDA organisait le premier sommet québécois sur la déficience auditive, et la vie associative en était un des thèmes majeurs. En mai 1989, le CQDA organisait un colloque sur la vie associative des personnes sourdes et malentendantes du Québec. Plusieurs recommandations intéressantes ont été formulées au cours de ce colloque, dans le but de mieux orienter la vie associative des personnes sourdes.

Cependant, malgré tout ce travail, les personnes sourdes ne se sont jamais senties à l'aise à l'intérieur du CQDA, où la communication orale domine et noie la communication gestuelle (en LSQ) utilisée par les sourds. Ce problème n'est pas unique au Québec. Au plan national, il existe l'Association des sourds du Canada et l'Association des malentendants canadiens. Ces deux groupes existent parallèlement, sans s'assimiler, car leurs intérêts et préoccupations sont diamétralement opposés. La même situation existe d'ailleurs au plan international, avec la Fédération mondiale des sourds et la Fédération mondiale des malentendants.

Pour remettre les choses dans leur juste perspective, les leaders sourds ont récemment décidé de fonder un nouvel organisme provincial qui, cette fois-ci, s'appelle l'Association de défense des droits et intérêts des personnes sourdes du Québec (ADIPSQ). Bien que cette association en soit à ses tout débuts, elle a pour mandat de remettre les choses à leur place, de donner l'heure juste aux fonctionnaires gouvernementaux et de donner aux personnes sourdes une juste perspective d'avenir en leur redonnant conscience de leur identité culturelle et linguistique.

Cette nouvelle association provinciale des sourds n'est nullement de trop, car le CQDA, trop dispersé et trop dominé par l'oralisme, ne saurait être leur véritable porte-parole. Par conséquent, une fois décidés à se prendre en main, les sourds avaient besoin d'un véritable porte-parole au niveau provincial pour négocier directement avec les instances décisionnelles sur les services et les situations qui les concernent. D'où la création de l'ADIPSQ. Les sourds ont désormais conscience de leurs droits et ont acquis la volonté de se donner les structures politiques qui leur permettront de mener à bien leurs revendications dans tous les domaines de la vie quotidienne, personnelle et sociale, de même qu'au plan de la vie associative.

Ces leaders sont fort conscients des obstacles qui ne manqueront pas de se dresser sur leur route, tels que la lutte pour le pouvoir et la mentalité

paternaliste de ceux qui sont encore, à l'heure actuelle, chargés de prendre les décisions touchant la population sourde. Ces obstacles viendront non seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur même du monde de la déficience auditive, par exemple, du CQDA. Comme preuve, nous pouvons mentionner ce qui suit : lors des assises des États généraux des personnes handicapées, tenues du 11 au 13 octobre 1992, pour faire le bilan de la Décennie des personnes handicapées, certaines propositions ayant pour thème le mouvement associatif et l'Office des personnes handicapées du Québec furent clairement perçues comme préjudiciables aux intérêts des personnes sourdes, tandis que d'autres furent perçues comme éminemment favorables à nos intérêts¹. C'est ainsi que la proposition numéro 227 stipule :

Que l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) apporte des modifications à son programme de subvention aux organismes afin que ces derniers soient financés selon les limitations fonctionnelles des personnes qu'ils représentent, et non selon le type de leur déficience.

Cette proposition intéresse au plus haut point la nouvelle association provinciale, dans le sens que les sourds utilisant la communication gestuelle fonctionnent ainsi selon leur limitation au plan de la communication, par rapport au CQDA qui représente le type de déficience sans nécessairement se préoccuper du mode de fonctionnement des personnes.

Plus loin, une autre proposition des États généraux vient contredire entièrement la proposition précédemment citée. Cette proposition numéro 291 se lit comme suit :

Que le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) demeure provincialement le défenseur des droits des personnes ayant une déficience auditive et leur porte-parole officiel et que les organismes subventionneurs concernés lui octroie les budgets nécessaires afin qu'il sensibilise un plus grand nombre d'associations et qu'il puisse compter sur un personnel permanent qualifié.

Comme proposition paternaliste, on n'aurait pu faire mieux ! On y voit tout de suite, également, la mise en tutelle éventuelle de la nouvelle association provinciale des sourds, dans le but de l'empêcher de fonctionner selon ses besoins, ses orientations et ses aspirations. Au surplus, vu que les autres composantes du CQDA utilisent un langage plus proche de celui de l'ensemble de la société, ils feront sûrement tout ce qui sera en leur pouvoir

1. Bien que les sourds aient toujours prétendu qu'ils ne sont pas des personnes handicapées puisqu'on les appelle les handicapés invisibles, ils ont participé aux États généraux et ont revendiqué ce qui leur revenait de droit. La raison de cela est que les structures gouvernementales les y obligent s'ils veulent recevoir leur part du financement gouvernemental.

pour tirer la couverture de leur côté. Cette proposition semble aussi nier le droit des personnes sourdes à posséder et à contrôler leur propre vie associative. Bref, une chaude lutte en perspective !

Prophète, le regretté Raymond Dewar disait :

Au lieu de rechercher la dépendance et le paternalisme comme autrefois, nous vivons maintenant la pleine autonomie. Malgré certaines insuffisances, beaucoup de progrès nous facilitent la tâche [...]².

2. *Historique du Centre des loisirs des sourds de Montréal*, 1991, Avant-propos.